

Image not found or type unknown



parking inaccessible.

Par **isa41111**, le **07/08/2019** à **10:53**

Bonjour, je loue un appartement depuis 3 mois avec un contrat annexe pour un emplacement de parking. Je n'ai toujours pas la clé pour ouvrir le portail de ce parking, c'est le syndicat qui doit s'en occuper.

Puis-je déduire le montant du parking sur le loyer tant que je n'ai pas cette clé ?
merci pour vos réponses.

Par **youris**, le **07/08/2019** à **14:41**

bonjour,

votre seul interlocuteur est votre bailleur à qui vous devez demander de pouvoir utiliser ce parking comme prévu dans votre bail.

à défaut vous pouvez lui demander une diminution de votre loyer.

salutations